

**Inauguration du nouveau centre
d'entretien et d'exploitation de Violay**



Viabilité hivernale 2020 / 2021

du Département de la Loire

Lundi 26 octobre 2020

Le Département de la Loire inaugure le nouveau centre d'entretien et d'exploitation de Violay

Le projet de construction d'un nouveau Centre Départemental d'Entretien et d'Exploitation (CD2E) à Violay a été initié en 2017, après le constat de la vétusté de celui existant dans le centre du village et de son implantation devenue inadaptée pour son activité.

Pour **Georges ZIEGLER, Président du Département** « *ce centre constitue un outil de travail indispensable aux agents des routes, qui, pour réussir leur mission, avaient vraiment besoin d'un équipement fonctionnel et de qualité. Il est important de fournir des conditions de travail optimales aux agents pour entretenir les quelques 3 400 km de routes de la Loire. Enfin, en installant des services départementaux, comme celui-là dans les communes, le Département garde la proximité avec ses concitoyens* ».

Jérémie LACROIX, Vice-Président du Département délégué aux Infrastructures « *je tiens à rappeler l'engagement du Département en matière de mobilité et de sécurité sur les routes et souligner son rôle en matière d'aménagement du territoire. L'ensemble des agents accomplit un travail remarquable au service des habitants du territoire et souvent peu connu du grand public* ».

Un équipement moderne et fonctionnel :

L'objectif était de concevoir un CD2E mettant en œuvre une solution de type construction industrielle et une finition à bardage. Il comprend un garage, un abri à sel et pouzzolane, des zones de stockage et une base de vie dimensionnée pour accueillir 8 agents et un technicien. Cet ensemble de vestiaires, bureaux et salle de convivialité répond aux obligations réglementaires en matière de mixité et d'accessibilité.

Le garage comprend 4 travées permettant de stationner deux poids-lourds équipés pour la viabilité hivernale, des fourgons d'intervention et des tracteurs. Chaque travée est équipée d'un portail de 4.50 m de long par 5 m de hauteur. Une des travées est équipée d'une fausse poids-lourds éclairée.

L'abri à sel a une capacité de 480 tonnes et le stockage de pouzzolane de 50 tonnes. Cet espace comprend également une station à saumure, un quai de chargement et une zone de lavage. L'ensemble permet d'assurer la viabilité hivernale à l'aide de deux circuits du secteur Violay-Balbigny-Machézal.

Les zones de stockage permettent le respect de la réglementation en matière de produits toxiques et inflammables mais principalement d'abriter le matériel d'exploitation et de signalisation.

Le CD2E de Violay a été conçu par l'atelier d'architecture ARCH pour un coût de 1,2M€ financés intégralement par le Département de la Loire.



Le Département : 23 centres d'exploitation routiers pour plus de proximité

✓ Leurs missions

- l'entretien des routes départementales et de leurs abords,
- l'exploitation des routes départementales qui consiste à assurer la circulation automobile, sa sécurisation, à organiser les déviations, à signaler les chantiers et à mettre en place la veille hivernale (de novembre à mars).

Plus de 250 engins de travaux et de déneigement (camions, tracteurs pour le fauchage, fourgons, machines à peinture, etc.) et autant de voitures et petits véhicules utilitaires sont utilisés par les agents et entretenus par les 22 mécaniciens du parc routier.

✓ La préservation de l'environnement de la route

Tous les agents des routes et une trentaine d'entreprises mobilisés pour les travaux de fauchage, élagage, assainissement.

Avec 285 agents sur les routes, l'entretien des chaussées et le maintien de bonnes conditions de circulation sont des préoccupations constantes. La plupart des travaux d'entretien sont réalisés en régie par les agents du département. Un accent particulier est mis sur le fauchage en adaptant la période de coupe au cycle naturel de la végétation afin de préserver le renouvellement et la multiplicité des espèces qui participent ainsi au maintien de la biodiversité. Des interventions plus ciblées sont réalisées pour éliminer l'ambrosie, principalement pendant l'été afin d'éviter qu'elle graine et prolifère. En zone forestière, le fauchage est également adapté pour contribuer à la limitation des risques d'incendie.

L'assainissement est également une des priorités. Le curage des fossés facilite l'écoulement des eaux et draine le dessous de la chaussée afin de la protéger contre les effets néfastes de l'eau. Cette activité est le plus souvent faite en lien avec le renouvellement des revêtements.

✓ Le développement durable au cœur des interventions

Signataire d'une convention avec les professionnels des travaux publics, le Département veille au respect des règles environnementales sur les chantiers. La prise en compte de l'environnement est intégrée dans tous les appels d'offres et les techniques à faible émission de gaz à effet de serre sont mises en avant. Cela se traduit par l'utilisation d'enrobés tièdes plutôt que d'enrobés chauds et d'enduits à l'émulsion pour les couches de roulement, de peinture à l'eau pour la signalisation sur les chaussées, etc.

La loi impose le rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau. Cette exigence est prise en compte lors des travaux sur les ponts. Depuis 2016, des travaux de mise en conformité sont réalisés chaque année. L'action a été poursuivie en 2019 avec l'aménagement de radiers des ponts en créant un chenal concentrant les écoulements lorsque le débit de la rivière est faible, afin de faciliter le passage des différentes espèces piscicoles.



© Département de la Loire - Vincent Pollet



© Département de la Loire - Vincent Pollet

La viabilité hivernale 2020 - 2021

Même si le changement climatique est étroitement lié au réchauffement de la planète, dans les circonstances actuelles, il se traduit aussi par des phénomènes météorologiques plus extrêmes. Cet effet peut se traduire par un hiver très doux une année, suivi d'une saison froide et enneigée l'année suivante. Par conséquent, l'entretien hivernal est très difficile à gérer dans un contexte de mobilité sans cesse croissante et des budgets contraints.

Alors que les premiers flocons sont déjà tombés à la fin du mois de septembre sur le Col du Béal, l'organisation est en place au niveau du Département pour faire face aux intempéries.

56 circuits sont assurés par les services départementaux pour couvrir près de 3 400 kilomètres de routes.

Les astreintes seront effectives dès le lundi 2 novembre et jusqu'au 29 mars pour les zones de montagne. Si des intempéries surviennent en dehors de cette période, tous les moyens nécessaires seront rapidement mobilisés pour faire face à la situation.

L'organisation s'appuie sur des responsables d'intervention au plus près du terrain et le PC-Routes, point d'entrée central pour les forces de l'ordre et les sapeurs-pompiers.

Les prévisions fournies par Météo France permettent d'adapter le dispositif et d'anticiper les interventions.

Ainsi, chaque matin, une vingtaine de patrouilles sont mobilisables dès 3h30 pour vérifier l'état du réseau et repérer les zones nécessitant un traitement. Ensuite, les 56 circuits peuvent être activés dès 4h30, au départ des 23 centres d'exploitation répartis sur l'ensemble du territoire.

Tout au long de l'hiver, ce sont près de 300 personnes qui sont mobilisées successivement pour assurer le fonctionnement de la viabilité hivernale, sur le terrain avec les patrouilleurs et les équipes d'intervention, mais également au niveau central où le PC-Routes reçoit tous les appels 24 heures sur 24 et relaie les demandes aux responsables d'intervention dans chaque secteur.

Au-delà du personnel mobilisé et des engins, d'importants stocks de sel sont remis à niveau avant l'hiver. Avec 12 000 tonnes de capacité de stockage sur l'ensemble des 23 dépôts, le Département est paré pour faire face. Les différents dépôts sont cependant réapprovisionnés au cours de l'hiver pour pouvoir gérer des épisodes hivernaux plus rigoureux. Le sel utilisé provient des Salins du Midi et il est transporté par péniche dans la Vallée du Rhône puis acheminé par camion sur les différents sites. Ce sont également plusieurs kilomètres de filets pare-neige qui sont installés chaque hiver pour éviter la formation de congères sur les routes.



